

Corpus comparables et parallèles – quel apport pour la traduction ? Approche contrastive anglais↔français

Issa KANTÉ
Université de la Réunion, EA 4078 CCLC

Précision terminologique

Corpus comparables : il s'agit des corpus unilingues de deux langues différentes, *stricto sensu* constitués en utilisant des critères similaires d'échantillonnage, de taille, etc. (cf. McEnery *et al.* 2006, McEnery & Xiao 2007). Ici nous utilisons la notion de corpus *comparables* au sens large.

Corpus parallèles (alignés) : ce terme désigne un corpus composé de textes dans une langue source et de leurs traductions dans une autre langue (cf. McEnery *et al.* 2006, McEnery & Xiao 2007).

1. Quelle exploitation des corpus pour la traduction ?

1.1 Bref état des lieux

Pour illustrer l'intérêt des corpus pour la traduction, nous nous appuyerons dans un premier temps sur une grande enquête menée au niveau européen par le projet « MeLLANGE »¹ (*Multilingual eLearning in LANGuage Engineering*). Piloté par Natalie Kübler de l'Université Paris 7 Denis Diderot en collaboration avec plusieurs universités et instituts européens², *MeLLANGE* est un projet mené de 2004 à 2007. L'objectif était de mesurer l'ampleur de l'utilisation des outils technologiques au service de la traduction afin d'adapter la formation professionnalisante des traducteurs aux nouveaux besoins du marché. Le but ultime est de produire et/ou promouvoir des ressources pour l'apprentissage des langues

¹ <http://mellange.eila.jussieu.fr/index.fr.shtml>

² Entre autres, l'Institut de traduction et d'interprétation de l'Université de Vienne, Département de traduction et philologie de l'Université Pompeu Fabra à Barcelone, le Centre d'études de la traduction de l'Université de Leeds, etc.

et la traduction. L'étude a recueilli 1015 participants (451 sur papier et 564 sur le web), dont 74% de professionnels et 26% d'étudiants.

Les résultats nous fournissent un éclairage sur plusieurs points concernant l'utilisation des corpus comme outils de traduction. Par exemple, à la section « Corpus », en réponse à la question « utilisez-vous des corpus dans votre pratique de la traduction ? » seuls 42% répondent oui contre 58 % n'utilisant pas de corpus dans leur activité de traduction. Or à la question « utilisez-vous Google pour la recherche terminologique ? » 94% disent oui.

Ne serait-ce que ces éléments, on peut conclure que l'étude montre une assez faible utilisation des corpus et des outils d'analyse de corpus. Mais, de par d'autres éléments de réponse, elle montre un vif intérêt pour les corpus puisque :

- 84% des participants seraient intéressés par la possibilité d'utiliser un logiciel de constitution de corpus,
- 83,4% seraient intéressés par un logiciel d'extraction terminologique,
- alors que 86% des participants souhaiteraient être informés sur les possibilités liées à l'utilisation de corpus.

A cet égard, ces résultats plaident en faveur d'une plus grande diffusion des possibilités offertes par les corpus.

Outre cette étude, au cours de ces dernières décennies, de nombreux travaux ont établi l'intérêt des corpus pour la traduction pédagogique et/ou professionnelle. Parmi ces études on peut citer, entre autres, Baker (1995), Bowker (1998), Zanettin (1998), Pearson (2003), Zanettin *et al.* (2003) et Frérot (2010).

Par exemple, Bowker (1998) compare d'un côté des traductions effectuées par des étudiants à l'aide de dictionnaires généraux et spécialisés à des traductions basées sur des corpus électroniques. L'étude montre que cette dernière méthode offre une plus grande qualité, notamment en termes de compréhension du domaine textuel, de précision lexicale et de correspondance inter-langue en expressions idiomatiques.

Quant à Zanettin (1998), il aborde l'intérêt des corpus comparables dans l'élaboration d'activités pédagogiques. Selon son étude, les corpus comparables permettent de mieux rendre/respecter le genre textuel et les stratégies de construction de texte dans le passage à la langue cible. Il souligne que cet outil peut aider à mettre au jour de nouvelles stratégies d'apprentissage chez les apprenants.

De même, Frérot (2010) illustre comment l'utilisation de corpus comparables permet aux étudiants de confirmer ou d'infirmer des hypothèses de traduction. Pour illustrer ce point, Frérot (2010) procède à quelques études de cas à partir de deux corpus comparables de 400 000 mots chacun sur le domaine volcanique. L'étude propose un premier cas comparant les données issues du *Grand*

Dictionnaire Terminologique (GDT) à celles présentes dans le corpus sur le terme *shield volcano*. Après avoir relevé les équivalents de traduction proposés par le GDT, les apprenants produisent des concordances pour chaque équivalent afin de vérifier si les traductions proposées par ce dictionnaire sont attestées dans la partie française du corpus. Comme résultat, les termes *volcan en bouclier* et *volcan surbaissé* proposés par le GDT ne font pas partie du corpus et ne reflètent pas l'usage général.

Dans une seconde recherche (Frérot 2010), les étudiants comparent des informations présentes dans le corpus avec celles recensées dans des dictionnaires bilingues généraux : la recherche porte sur le terme anglais *dormant volcano*. Les équivalents proposés par deux dictionnaires bilingues (*Dictionnaire Oxford-Hachette* et *Harrap's Shorter*) sont *volcan dormant / volcan en repos* et *volcan au repos*. Dans un premier temps, les apprenants émettent l'hypothèse que le terme *volcan dormant* (traduction française de *dormant volcano*) proposé par les dictionnaires bilingues relèverait plutôt d'un calque de l'anglais. L'hypothèse est confirmée par la recherche en corpus qui montre que les deux premières traductions proposées par les dictionnaires (*volcan dormant / volcan en repos*) ne sont pas attestées dans le corpus – une seule occurrence pour *volcan au repos*.

Pour enfin aboutir à une meilleure traduction en français du terme *dormant volcano*, les apprenants font recours à la recherche en options avancées d'un concordancier (AntCon). En procédant à l'association des termes *volcan* et *repos*, ils arrivent à isoler, grâce au concordancier, des termes comme *phase / période de repos*. Ainsi, ils finissent par proposer une meilleure traduction du terme anglais *dormant volcano* par *volcan en phase de repos* ou *volcan en période de repos*. De fait, l'utilisation combinée d'un corpus comparable et d'un concordancier a permis de mettre au jour des équivalents de traduction non recensés dans les dictionnaires analysés.

1.2 Objectif et démarche

Les études dont nous venons de donner un bref aperçu, et bien d'autres, ont notamment montré l'intérêt des corpus comparables pour la recherche terminologique et phraséologique. A la suite de celles-ci, l'objectif de cet article est de montrer que dans le cadre de la "traduction comme moyen pédagogique" les corpus comparables et parallèles peuvent être complémentaires. A cet égard, nous montrerons d'une part que le corpus comparable permet, à un niveau plus large, de mieux identifier et comprendre les structures lexico-syntaxiques dans leurs ressemblances et différences inter-langues, cela dans une analyse bidirectionnelle. Quant au corpus parallèle de l'autre, il sert à mieux cerner la valeur sémantique et pragmatique des structures dans une analyse, en général, unidirectionnelle de passage de la langue source à la langue cible.

Notre approche s'inscrit dans le cadre de la vision générale que propose Agnès Celle des différences entre ces deux types de corpus. Celle (2006 : 5-6) observe que l'étude d'un corpus dans une langue et de sa traduction dans une ou deux autres langues vise à dégager des récurrences dans une analyse différentielle, tandis que l'analyse typologique cherche à repérer des régularités inter-langues dans une perspective plus large. Les complétives nominales en *that/que* constituant notre objet d'étude, nous montrerons dans un premier temps qu'en se fondant sur des corpus comparables (anglais et français), on peut établir une équivalence formelle inter-langue entre les structures lexico-syntaxiques des complétives en anglais et en français.

L'intérêt de cette première partie est de prendre connaissance et conscience, non seulement, du parallèle structurel qui peut exister dans les deux langues, mais aussi des contraintes lexico-syntaxiques dans chaque langue. Les complétives du nom en *that/que* constitueront notre objet d'étude. L'idée consiste à manifester et à systématiser les régularités formelles et fonctionnelles de cette structure en anglais et en français, grâce à des corpus comparables. En un mot, nous entreprenons ici un travail plutôt typologique visant à montrer que sur le plan formel et fonctionnel les apprenants peuvent acquérir une meilleure compréhension inter-langue des énoncés qu'ils ont à traduire.

A l'inverse de cette perspective fondée uniquement sur des corpus (unilingues) comparables, dans la deuxième partie de cette étude, la mise en contraste des complétives en *that/que* dans un corpus parallèle (de traduction) nous permet de confirmer l'émergence de récurrences inter-langues, mais aussi d'autres possibilités de traduction. Ces récurrences reflètent des restrictions syntaxiques, lexicales et pragmatiques dans une analyse différentielle.

2. Apport typologique des corpus comparables

En procédant à une recherche en corpus comparables (unilingues anglais et français) sur les complétives en *that/que*, nous avons établi un classement des occurrences recensées dans les deux langues en huit types : les complétives du nom sujet [*N that/que*], objet [*V + N that/que*], à verbe support [*Vsup + N that/que*], présentative [*Présentatif + N that/que*], extraposée [*it/ce be/être + N that/que*], prépositionnelle [*Prép + N that/que*], attribut [*N be/être that/que*] et discontinue [*N (recteur) + V that/que*]. Dans les sections qui suivent, nous illustrons brièvement les structures ainsi identifiées (une description détaillée est proposée dans Kanté 2011). Notons que l'identification de ces structures lexico-syntaxiques servira de base à l'analyse contrastive anglais-français que nous proposons dans la deuxième partie de cette étude.

2.1 Complétive du nom sujet : [N *that/que*]

- (1) **The fact** *that he appeared to revise his views between 1885 and 1914* is not necessarily important. (BYU-BNC)
- (2) Néanmoins, **le fait** *que cette information soit donnée par les médias du pouvoir sans trop tergiverser* est une nouveauté. (UCA-CON, *Le Monde* 1998)

Dans cette structure le nom *fact/fait* apparaît seul pour régir la subordonnée en *that/que*, il n'a pas de support lexical ou syntaxique. A la différence de cette structure, celles qui suivent se caractérisent par une relation d'interdépendance sémantique et/ou syntaxique entre le nom recteur et un constituant verbal ou prépositionnel pour régir la subordonnée en *that/que*. Les éléments ou structures en question peuvent être un verbe, un présentatif ou une préposition : *Vsup N that/que*, *V N that/que*, *Présentatif N that/que*, *It be/C'être N that/que* et *Prép N that/que*.

2.2 Complétive nominale à verbe support : [*Vsup N that/que*]

- (3) Sadly for Britain they have already **made the decision** *that Britain is to be a loser country*, he said dramatically. (BYU-BNC)
- (4) Seulement je ne veux pas **prendre le risque** *que vous puissiez prévenir quiconque à Miragoâne*. (Frantext)

2.3 Complétive du nom objet [*V N that/que*]

- (5) These data **support the suggestion** *that a rich understanding can be gained without playing and coaching experiences in a specific sport or activity*. (BYU-COCA)
- (6) Les enquêteurs **n'écartent pas l'hypothèse** *qu'un film vidéo de la collision aérienne ait pu être pris par l'un des nombreux curieux venus admirer le Norway*. (UCA-CON, *Le Monde* 1998)

2.4 Complétive nominale à structure présentative : [En anglais : *there/this/that be N that*; en français : *il y avoir/voilà/voici N que*]

Au-delà de la similarité lexico-syntaxique, en anglais les présentatifs (*there/this/that be + N*) introduisant la complétive du nom sont tous variables, notamment en temps.

- (7) a. **There is the danger** *that new prison space may prompt additions to the prison population*. (BYU-BNC)
- b. House music was taking over the galaxy, and **this was an indication** *that you could do whatever the hell you liked with the genre*. (BYU-BNC)

Tandis qu'en français ils sont de deux sortes : une forme variable en temps et en mode (*Il y + avoir*), et une forme soudée non-actualisable (*voici, voilà*).

- (8) a. Il ajoute : comme **il y a peu d'espoir que l'Irak change d'attitude**, la charge de la preuve revient aux pays qui estiment qu'il y a un autre choix que la force. (UCA-CON, *Le Monde* 1998)
- b. Le diaporama peut être visionné sur les ordinateurs personnels ou en circuit fermé. **Voilà la preuve que, même avec des moyens modestes, on peut ouvrir toute grande la porte à la francisation.** (WebCorp, consulté en octobre 2013)
- c. Pour Martin-Chauffier, **voici une preuve que son journal n'est plus celui que Roger Thérond avait conduit haut et fort.** (WebCorp, consulté en octobre 2013)

Dans ces énoncés, le syntagme de rection *présentatif + N* joue un rôle comparable à celui de *Vsup + N*. Les présentatifs, comme l'indiquent Arrivé *et al.* (1986 : 565), constituent à eux seuls des groupes verbaux introduisant des noms, des infinitifs ou des propositions en *que*.

2.5 Complétive nominale extraposée : [it be/c'être N that/que]

Par *complétive nominale extraposée*³, nous désignons la construction dans laquelle la position sujet de *PI* est occupée par un pronom impersonnel, le plus souvent (*it/ce*) respectivement en anglais et en français : [*that/que P + V /be/être + N => it + V /be/être + N that/que P*].

- (9) a. I don't think it is a professional approach. **It is a tragedy that many children have been denied the chance to take these tests.** (BYU-BNC)
- b. *That many children have been denied the chance to take these tests* is a tragedy.
- (10) a. Tant que vous verrez quelqu'un dans l'antichambre des magistrats et des tribunaux, le gouvernement ne vaut rien. **C'est une horreur qu'on soit obligé de demander justice.** ((WebCorp, consulté en octobre 2013)
- b. *Qu'on soit obligé de demander justice* (cela) est une horreur.

³ Madame Mary-Annick Morel (communication personnelle) nous a signalé que l'appellation « complétive nominale » ne serait pas adaptée pour la structure extraposée, dont la subordonnée joue plutôt le rôle de sujet. Néanmoins nous retenons cette structure dans la typologie des complétives pour montrer que, comme dans les vraies complétives, l'intégration syntaxique de la subordonnée en *that/que* se fait principalement *via* le nom recteur. En outre, les noms apparaissant dans la structure extraposée en *that/que* ont en commun avec les noms recteurs de complétives les mêmes contraintes sémantiques de sélection.

2.6 Complétive nominale prépositionnelle : [Prép N that/que]

Pour cette complétive, nous distinguons deux sous-types sémantiques dans lesquels la préposition, servant comme une sorte de support, permet l'emploi de certains noms dans les complétives.

- (11) The decision may be challenged **on the ground** *that the building in question was unfurnished*. It may also be challenged **on the ground** *that £6,000 per annum was excessive and the rent should be only £4,000*. (BYU-BNC)
- (12) Mais en outre elle m'avait emprunté la somme nécessaire à l'achat d'une voiture, **sous prétexte** *que les traites constituent une véritable escroquerie*. (Frantext)
- (13) a. And she isn't advertising anything **except the idea** *that there is nothing shameful about having bulimia*. (BYU-COCA)
 b. A priori, les deux affaires n'ont pas de rapport **hormis le fait** *que le général Rondot a été missionné dans les deux cas*. (WebCorp, consulté en octobre 2013)

2.7 Complétive attribut du nom sujet : [N be that/que]

Aussi bien en anglais qu'en français, la complétive attribut constitue un des types où la subordonnée en *that/que* est de fait non-adjacente au nom recteur :

- (14) a. The bigger **picture is** *that the gap between Americans with the highest and lowest incomes is growing*. (BYU-COCA)
 b. L'éminent membre du VVD Gerrit Zalm, qui a personnellement 'soufflé' Hirsi Ali au PvdA, ne voit pas de raison lui non plus de tenir un nouveau débat parlementaire. **L'image est** *que les Pays-Bas ne veulent pas payer pour la sécurité d'Hirsi Ali*. C'est tout à fait injustifié, nous payons ici. Les autorités américaines ne le font pas quand elle est là-bas. (WebCorp, consulté en octobre 2013)

2.8 Complétive du nom « discontinue » : [N V that/que]

Le mode de construction de cette complétive consiste à placer le verbe de *PI* entre le nom recteur et la complétive qui, sinon, sont normalement adjacents : [*N sujet + that/que P + V => N + V + that/que P*] – ce processus est aussi qualifié de disjonction.

- (15) a. On 11 December **the rumour spread** *that the French were landing in Pevensey Bay, like William the Conqueror 700 years earlier*. (BYU-BNC)

- b. **The rumour** (*that the French were landing in Pevensey Bay*) **spread.**
- (16) a. AJIEP (Sud-Soudan) de notre envoyée spéciale la rumeur **a couru** *qu'une distribution de maïs allait avoir lieu vendredi matin.* (UCA-CON, *Le Monde* 1998)
- b. **La rumeur** (*qu'une distribution de maïs allait avoir lieu vendredi matin*) **a couru.**

Dans la section qui suit, nous montrerons que les structures que nous venons de repérer comme étant équivalentes à tel ou tel type de complétives nominales ne sont pas nécessairement celles employées dans le passage d'une langue à une autre. Partant d'une analyse de corpus de traduction anglais↔français, nous défendrons l'hypothèse que la combinaison de la méthode typologique et de l'approche contrastive permet une meilleure compréhension des énoncés en contexte.

3. Apport des corpus parallèles à la traduction

Dans cette section, nous procédons à une investigation dans deux corpus parallèles français↔anglais (*Intersect* et le CD-ROM du *Monde diplomatique*) pour identifier les différentes structures utilisées dans la langue cible pour traduire les complétives du nom en *that*. La recherche en corpus a porté sur 22 noms recteurs, dont 4 sont morphologiquement apparentés à des adjectifs recteurs (*certainty/certitude*, *evidence/preuve*, *possibility/possibilité*, *probability/probabilité*) et 13 à des verbes recteurs de complétives (*allegation/allegation*, *belief/croyance*, *contention/affirmation*, *conviction/conviction*, *decision/décision*, *doubt/doute*, *feeling/sentiment*, *hope/espoir*, *indication/indication*, *proof/preuve*, *requirement/exigence*, *statement/déclaration*, *suggestion/suggestion*). Quant aux 5 autres, *fact/fait*, *idea/idée*, *impression/impression*, *principle/principe*, *theory/théorie*, ils ne dérivent ni de l'une ou de l'autre catégorie. Ainsi avons-nous fait le choix d'un échantillonnage représentatif des trois types morphologiques de noms recteurs.

Pour le choix du nombre de noms dans chaque catégorie, nous avons suivi l'analyse de Biber *et al.* (1999 : 648-649) et de Bowen (2005). Les premiers indiquent que parmi les noms les plus fréquents, les déverbaux sont les plus nombreux (14 sur 23 N). Ils relèvent huit noms non-dérivés et un déadjectif (*possibility*). Bowen (2005 : 174-181) observe des proportions comparables puisqu'elle note que sur 55 noms recteurs, 33 sont de « purs »⁴ déverbaux (*belief*, *feeling*), 14 déverbaux apparentés à d'autres catégories (*doubt* par exemple), 4 déadjectivaux et 4 noms non-dérivés.

⁴. C'est-à-dire des noms morphologiquement apparentés uniquement à des verbes.

Suite à la recherche en corpus, dont le tableau 1 ci-dessous présente les résultats, nous avons établi cinq structures principales et une « classe mixte » correspondant aux traductions possibles des complétives nominales en français. Ce tableau montre non seulement les structures correspondant généralement aux complétives nominales, mais nous permet également d'apercevoir les tendances et les récurrences morphosyntaxiques inter-langues.

Tableau 1 : différentes structures lexico-syntaxiques traduisant la complétive en *N that*.

Noms recteurs	Occ.	c. du nom	c. du verbe	c. de l'adjectif	c. inf.	rel. dét.	Autres
<i>allegation/ allégation</i>	6	0	0	0	0	6 (100%)	0
<i>belief/ croyance</i>	17	5 (29,40%)	9 (52,95%)	0	0	0	3 (17,65%)
<i>certainty/ certitude</i>	8	5 (62,50%)	1 (12,50%)	0	0	0	2 (25%)
<i>contention / affirmation</i>	8	0	4 (50%)	0	1 (12,50%)	2 (25%)	1 (12,50%)
<i>conviction/ conviction</i>	10	2 (20%)	4 (40%)	0	0	0	4 (40%)
<i>decision/ décision</i>	7	0	2 (28,60%)	0	3 (42,80%)	2 (28,60%)	0
<i>doubt/doute</i>	32	19 (59,35%)	6 (18,75%)	3 (9,40%)	0	0	4 (12,50%)
<i>evidence/ preuve</i>	23	1 (4,35%)	17 (73,90%)	2 (8,70%)	0	0	3 (13,05%)
<i>fact/faït</i>	34	12 (35,30%)	8 (23,50%)	1 (2,95%)	0	0	13 (38,25%)
<i>feeling/ sentiment</i>	13	7 (53,80%)	0	0	2 (15,40%)	0	4 (30,80%)
<i>hope/espoir</i>	23	14 (60,90%)	8 (34,80%)	0	1 (4,30%)	0	0
<i>idea/idée</i>	12	5 (41,70%)	0	2 (16,70%)	1 (8,30%)	1 (8,30%)	3 (25%)
<i>impression/ impression</i>	24	19 (79,20%)	2 (8,30%)	0	2 (8,30%)	0	1 (4,20%)
<i>indication/ indication</i>	8	1 (12,50%)	6 (75%)	0	1 (12,50%)	0	0
<i>possibility/ possibilité</i>	9	1 (11,10%)	4 (44,45%)	1 (11,10%)	0	0	3 (33,35%)
<i>principle/ principe</i>	18	5 (27,80%)	1 (5,60%)	0	0	8 (44,40%)	4 (22,20%)
<i>probability/ probabilité</i>	8	3 (37,50%)	1 (12,50%)	1 (12,50%)	1 (12,50%)	0	2 (25%)
<i>proof/preuve</i>	12	5 (41,70%)	3 (25%)	0	0	0	4 (33,30%)
<i>requirement/ exigence</i>	8	1 (14,30%)	1	0	2 (25%)	2 (25%)	2 (25%)
<i>statement/ déclaration</i>	12	0	4 (33,30%)	0	0	6 (50%)	2 (16,70%)
<i>suggestion/ suggestion</i>	11	0	6 (54,50%)	0	3 (27,30%)	1 (9,10%)	1 (9,10%)
<i>theory/ théorie</i>	8	1 (12,50)	1 (12,5%)	1 (12,5%)	0	3 (37,50%)	2 (25%)
Total	311	106 (34,10%)	8 (28,30%)	11 (3,50%)	17 (5,45)	31 (10%)	58 (18,65%)

- Quelques remarques générales

L'analyse des données fait apparaître que sur les 311 occurrences étudiées, la correspondance formelle entre *N that P* traduite par *N que P* (énoncés 17a/b, par exemple) existe entre 34,10% des occurrences – soit 106 occurrences de *N que P* sur 311 *N that P*). Au regard de ces résultats, deux tendances générales se dégagent.

Premièrement, les complétives nominales en *N that* qui, dans une perspective typologique, possèdent des équivalents en français (section 2 *supra*), ne se laissent cependant se traduire par [*N + que P*] que dans 34,10% des cas. Quant aux autres cas, 37,25% correspondent à d'autres types de complétives (verbales 28,30%, adjectivales 3,50%, complétives infinitives 5,45%), 10% des cas sont traduits en français par des relatives déterminatives en *N selon lequel*, et 18,65% par d'autres structures variées. Ce qui revient à noter que 66% des cas font l'objet d'une « recatégorisation »⁵ interlinguistique comme dans (*there is however evidence that the scale of resources committed in Community countries... => il est toutefois évident que l'importance des moyens consacrés dans les pays de la Communauté... Intersect*).

Deuxièmement, sous un autre angle, on s'aperçoit tout de même que la majorité des complétives en [*N + that*] sont traduites en français par des complétives dans un peu plus de 71% des cas (complétives du nom 34,10%, du verbe 28,30%, de l'adjectif 3,50%, et complétives infinitives 5,45%). On peut donc conclure, que si sur le plan lexical on observe une forte recatégorisation inter-langue (66%), en revanche au niveau structurel et fonctionnel la tendance s'inverse avec 71% de complétives⁶ en *que*.

Au-delà de ces observations générales, la prise en compte du contexte lexical s'avère nécessaire. Les données nous invitent à plus de prudence dans la traduction de certains noms recteurs même lorsque la complétive nominale en *that* est équivalente à une complétive en *que*. L'équivalent morphologique du N recteur anglais n'est souvent pas celui employé en français. Par exemple, le N recteur *belief* correspond *a priori* à *croiance*, mais pour les cinq occurrences traduites par une complétive nominale en français, quatre N recteurs différents ont été employés (*certitude*, *conviction*⁷, *croiance* et *principe*). Quant au N recteur

⁵ Selon Ballard (2004 : 15), ce procédé de traduction consiste à faire passer la forme du signifiant d'une catégorie grammaticale à une autre comme dans : *200 others are still waiting evacuation in the French Embassy in Phnom Penh, (The Observer) / il y en a encore 200 [des ressortissants] dans l'Ambassade de France qui attendent d'être évacués de Phnom Penh*, exemple tiré de Ballard (2004 : 15). Vinay et Darbelnet (1958 : 97-104) parlent de « transposition », tout comme Chuquet et Paillard (1987 : 11-14). Voir aussi Salkoff (1999) sur les problèmes de traduction anglais-français.

⁶ Certes pas toujours des complétives *nominales*.

⁷ Deux occurrences.

hope, trois N *espoir*, *espérance*, *vœu* sont utilisés en français.

Notons enfin une propriété sémantico-pragmatique des complétives qui apparaît de façon récurrente dans la traduction, à savoir la modalisation. Bien que les complétives du nom en *that* soient traduites en français par plusieurs types de structures, leur valeur de caractérisation modale apparaît presque systématiquement. L'étude des noms recteurs dans un corpus de traduction permet donc de manifester leur caractère modal non seulement grâce à la correspondance avec d'autres structures impliquant un jugement ou une attitude modale de la part du locuteur (complétives adjectivales, infinitives ou relatives en *le N selon lequel* – section 3.1 – ou le cas des verbes d'attitude propositionnelle – section 3.2). Dans ces sections nous présenterons les structures en question tout en illustrant la trace de ladite prise en charge du contenu propositionnel – caractéristique propre aux complétives nominales⁸.

3.1 Caractère modal des complétives en traduction

Comme dans Chuquet et Paillard (1989 : 108-109), la notion de modalité est ici prise au sens large de *prise de position de l'énonciateur par rapport à son énoncé*. Cela implique notamment les modalités du certain, de la contrainte, de la volonté, mais aussi du statut assertif vis-à-vis du contenu propositionnel ainsi que la modalité appréciative. Tout en illustrant les correspondances ou non correspondances structurelles entre *N that P* et *N que P*, l'analyse des énoncés qui suivent montre que la valeur sémantico-pragmatique de modalité constitue un substrat omniprésent dans le passage de l'anglais au français.

3.1.1 De *N that P* à *N que P* (34,10%)

(17) a. At the same time, **there was no doubt that** the United Nations had made great progress in the establishment of universal human rights standards.

b. Il n'y a cependant pas de doute **que** les Nations Unies ont fait d'importants progrès dans l'élaboration de normes universelles en matière de droits de l'homme. (Intersect)

Dans cet exemple représentant 34,10% des traductions de [*N that P*], la complétive nominale dans la langue *A* correspond à une complétive nominale dans la langue *B*. Sur le plan syntaxique, il existe une correspondance entre la structure présentative-existentielle *there was no doubt* et *il n'y a (cependant) pas de doute*. Sur le plan discursif, la proposition *the United Nations had made great progress in...* / *les Nations Unies ont fait d'importants progrès dans...* fait l'objet d'un même mode d'évaluation épistémique *there is no doubt that* / *il n'y a pas de doute que*.

⁸ Voir Ballier (2007), Schmid (2000) et Kanté (2010 et 2011).

Contrairement aux énoncés (17a/b), dans les sections suivantes nous verrons que soit le nom recteur subit une recatégorisation, soit la complétive nominale fait l'objet d'une modification de la relation inter-propositionnelle⁹. Ce phénomène s'illustre plus radicalement, par exemple, par le passage d'une complétive en *that* à une relative en *N + selon lequel* – voir exemples (21a/b).

3.1.2 De *N that P* à *V que P* (28,30%)

(18) a. **There was no doubt *that* the system gradually put in place by the United Nations to advance the cause of human rights had made progress.**

b. **Nul ne conteste *que* le dispositif progressivement mis en place dans le cadre des Nations Unies pour faire avancer la cause des droits de l'homme ait permis de faire progresser celle-ci.** (Intersect)

Dans les énoncés (18a/b), *there was no doubt that P* est traduite par une complétive verbale *nul ne conteste que P* ; syntaxiquement le nom est donc recatégorisé en verbe. Néanmoins, on peut remarquer que sur le plan sémantico-pragmatique une prise en charge du contenu propositionnel a lieu dans les deux langues. En anglais, le locuteur exprime son opinion personnelle *via* l'inexistence de doute : combinaison de la structure existentielle *there be* et de la négation *no*. L'expression de la certitude du locuteur est lexicalement marquée par le nom *doubt*. Quant à la traduction française, le quantifieur *nul* et la particule *ne* associés au verbe *conteste* marquent la même idée de certitude vis-à-vis du contenu de la subordonnée. Le locuteur marque donc sa certitude en excluant l'existence de toute entité susceptible d'affirmer le contraire de *P*.

3.1.3 De *N that P* à *Adj que P* (3,50%)

(19) a. **There is however evidence *that* the scale of resources committed in Community countries to R & D is too small to be effective individually and often not adequately focused towards internationally competitive innovation.**

b. **Il est toutefois évident *que* l'importance des moyens consacrés dans les pays de la Communauté à la recherche et au développement est trop faible pour être efficace au niveau individuel, et que très souvent elle n'est pas suffisamment axée sur l'innovation compétitive au niveau international.** (Intersect)

Dans ces exemples, le nom est recatégorisé en adjectif, et si l'on suit Ballard (2004 : 15), on peut même parler de « recatégorisation directe »¹⁰ (contrairement

⁹. Cf. Guillemin-Flescher (1981) et Ballard (2004 : 216-244) pour plus de détails sur différentes modifications de la relation interpropositionnelle dans la traduction.

¹⁰. Par opposition à la « recatégorisation indirecte », comme dans l'exemple (84a/b) *no doubt = nul ne conteste*.

à 18a/b), en ce sens qu'elle s'effectue à partir de la même racine (*evidence* = *évident*). La complétive nominale *there is (however) evidence that P* est traduite par une complétive adjectivale *il est (cependant) évident que P*. Là encore, malgré la recatégorisation le caractère modal apparaît clairement dans les deux énoncés. Grâce aux tournures impersonnelles dans lesquelles apparaissent le nom *evidence* et l'adjectif *évident*, le locuteur exprime sa certitude à l'égard de l'état de choses exprimé dans la subordonnée. Le locuteur pose comme vrai le contenu de la subordonnée, non seulement de son propre point de vue, mais également de celui d'autrui (*il n'y a pas de doute que, nul ne conteste que, il est évident que*).

3.1.4 De *N that P* à une complétive infinitive (5,45%)

- (20) a. Paul, half-insane, **had given the order that** *after nine o'clock at night, all passers except mid-wives and doctors were to be arrested.*
 b. Paul, à demi fou, **avait donné l'ordre d'arrêter**, *à partir de neuf heures du soir, tous les passants, sauf les sages-femmes et les médecins.* (Intersect)

Outre les complétives finies verbales et adjectivales, la complétive nominale peut correspondre à une complétive infinitive (20a/b). Contrairement aux énoncés précédents, ici il ne s'agit pas d'une prise en charge testimoniale ou épistémique de la part du locuteur. Mais de par le prédicat nominal (*Verbe support + N*), *give the order that / donner l'ordre de*, les énoncés (20a/b) impliquent plutôt de la modalité déontique, plus précisément la modalité déontique rapportée. Comme l'indique Le Querler (1996 : 85-86) à propos de la modalité rapportée « le locuteur rapporte l'attitude d'un autre sujet par rapport au contenu propositionnel ». Ici le locuteur n'est pas celui qui donne l'ordre mais reprend une injonction d'un énonciateur-origine. La subordonnée, *that after nine o'clock at night, all passers except mid-wives and doctors were to be arrested*, représente le contenu rapporté de cette injonction. Là, on voit bien que dans les énoncés (20a/b) c'est le nom recteur qui marque cette modalité déontique, qu'on retrouve dans la traduction même si structurellement les deux langues utilisent deux stratégies différentes.

3.1.5 De *N that P* à une relative déterminative (10%)

- (21) a. I do not subscribe to **the theory that** *inflation has been caused because, suddenly, all over the world there is a shortage of supply and suddenly the world is not producing as many goods and services as it produced in the past.*
 b. Je ne souscris pas à **la théorie selon laquelle** *l'inflation ait surgi parce qu'il y a soudainement pénurie partout dans le monde, parce que, soudainement, on ne produit plus dans le monde autant de biens et de services que par le passé.* (Intersect)

Dans le corpus, nous avons observé que la complétive régie par un certain nombre de noms en anglais (*allegation/allégation, principe/principe, statement/déclaration, etc.*) correspond très souvent en français à des relatives en *le N selon lequel* (10% pour l'ensemble des énoncés étudiés). Le nom *allegation* reste emblématique dans ce domaine, puisque dans nos données toutes ses occurrences en anglais correspondent à *l'allégation selon laquelle* en traduction, et cela bien que la structure *l'allégation que P* soit possible en français (comme dans *quant à l'allégation que le vote des membres de l'assemblée n'avait pas été libre, elle ne repose pas sur grand-chose...*, Frantext). Pour ce nom, et pour *statement/déclaration* dans une moindre mesure (50% de ses occurrences), on peut formuler l'hypothèse d'une modification quasi-systématique de la relation interpropositionnelle quant on passe de l'anglais au français.

Outre ces cinq types de traductions des complétives nominales, nous avons également relevé de nombreux cas où le couple *N + that* n'a pas d'équivalent lexical direct dans la traduction, comme l'illustre les exemples (22b et 23b).

3.1.6 De *N that P* à d'autres types de structures non complétives (18,65%)

(22) a. One cannot completely **rule out the possibility** *that the deed was already done before the words were uttered.*

b. **Les faits ont-ils précédé les discours**, on ne peut totalement l'exclure. (Intersect).

(23) a. Some doubt was thrown upon **the belief** *that it is important for the treated paper to retain as much of the deposited buffer reserve as possible during subsequent ageing* if the deacidification process is to be effective.

b. Ces résultats ont créé un certain doute sur l'importance de la présence de la plus grande quantité possible de résidus de tampon dans le papier traité pour l'efficacité du procédé de désacidification pendant la période de vieillissement. (Intersect)

La différence entre ces traductions et les cinq premiers types tient à la correspondance syntaxique et/ou sémantique entre le nom recteur et un ou plusieurs éléments dans la traduction. Dans les cinq premières structures apparaissent dans la traduction des éléments correspondant à *N that* de l'énoncé de départ, tandis que dans cette « classe mixte », le couple *N + that* n'a soit pas d'équivalent syntaxique (22a/b) ou sémantique (23a/b) dans la traduction, soit un seul des deux se trouve traduit, en général le nom recteur, comme dans l'exemple ci-dessous.

- (24) a. Samraoui, a long-term colleague of the intelligence service chiefs, **has another theory: that the GIA was infiltrated at the highest level and that Islamist violence was instrumentalised.**
- b. Cet officier, qui a longtemps collaboré avec les principaux chefs des services de renseignement, accrédite **une autre thèse**, celle de l'infiltration « au plus haut niveau » des GIA et de l'instrumentalisation de la violence islamiste. (*Le Monde Diplomatique*)

Dans les cas de non correspondance entre *N that P* et *N que P*, la phrase source se trouve le plus souvent transformée. Cette transformation peut se limiter à la structure : dans les énoncés (22a) et (22b), la complétive *one cannot completely rule out the possibility that the deed was already done before the words were uttered* qui est une phrase complexe, correspond à deux propositions juxtaposées *les faits ont-ils précédé les discours, on ne peut totalement l'exclure*). Dans l'énoncé anglais (22a), la proposition principale *one cannot completely rule out the possibility* est traduite par la proposition *on ne peut totalement l'exclure*, tandis que la complétive *that the deed was already done before the words were uttered* correspond à la proposition *les faits ont-ils précédé les discours*. Ainsi, le nom *possibility* en anglais correspond à la valeur modale d'*on ne peut totalement l'exclure*, que l'on peut expliciter par *on ne peut totalement exclure ce(tte) fait/possibilité/réalité...*

Si dans les énoncés (22a et 22b) la transformation s'effectue tout en conservant la valeur de modalisation (*possibilité*), il n'en est pas de même dans le passage de l'énoncé (23a à 23b). Dans l'énoncé de départ, la subordonnée complément de *belief*, qui régit à son tour une subordonnée infinitive *to retain as much of the deposited buffer...*, est transformée en une suite de syntagmes nominaux et prépositionnels. Cet énoncé qui contenait pas moins de quatre propositions (*some doubt was thrown upon the belief / that it is important for the treated paper / to retain as much of the deposited buffer reserve as possible during subsequent ageing / if the deacidification process is to be effective*) se trouve réduite en une seule phrase indépendante. Par conséquent, sur le plan sémantique, les deux énoncés se distinguent sur un point important suite à l'omission du nom recteur dans la traduction. Pour mieux comprendre l'effet de cette omission, comparons les énoncés (23b) et (25 ci-dessous – notre proposition de traduction).

- (25) Ces résultats ont créé un certain doute sur **l'idée/la croyance qu'il est/serait important de retenir la plus grande quantité possible de résidus de tampon dans le papier traité pendant la période de vieillissement.**

En comparant (23b) – traduction de 23a – à l'énoncé (25), on peut admettre que c'est ce dernier qui traduit mieux (23a), notamment l'idée qu'il existe une

croyance (générale) *qu'il est important de retenir la plus grande quantité possible de résidus de tampon dans le papier traité* <= *Some doubt was thrown upon **the belief that** it is important for the treated paper to retain as much of the deposited buffer reserve as possible during subsequent ageing if the deacidification process is to be effective* – 23a repris ici.

Sur le plan sémantico-pragmatique, la traduction en (23b) proposée dans *Intersect*, mentionne *l'importance de la présence de la plus grande quantité possible de résidus de tampon dans le papier traité*, mais rien n'y indique le type de prise en charge ou de caractérisation du contenu propositionnel. Si nous nous en tenons qu'à l'énoncé (23b), le locuteur via l'assertion semble prendre à son compte l'affirmation à propos de *l'importance de retenir la plus grande quantité possible...* Or, dans l'énoncé de départ (23a), et donc dans la traduction un peu plus fidèle que nous suggérons en (25), le locuteur n'est pas forcément celui qui prend en charge le contenu propositionnel, il laisse la source de prise en charge ouverte. **The belief that P / la croyance/conviction que P**, et non **my belief that P / ma croyance/conviction** relève de l'ordre d'une croyance générale à laquelle le locuteur peut ou ne pas adhérer. Comme le souligne Schmid (2000 : 312-316), le contenu de la subordonnée en *that*, sans le nom recteur, reste indéterminé en ce sens qu'on ne sait pas s'il représente un fait (*the fact/evidence that*), une idée (*the idea/thought that*) ou une affirmation (*the assertion/affirmation that*). Le rôle du nom recteur (*belief/croyance*) consiste donc à déterminer le « statut conceptuel » de la subordonnée.

3.2 Verbes d'attitude propositionnelle dans la traduction

Nous avons noté *supra* que 28,60% des complétives nominales en *that* dans nos données correspondent à des complétives verbales en français. Le fait que les verbes recteurs en question constituent des verbes d'attitude propositionnelle pose d'emblée la question de la valeur subjective des énoncés qu'ils traduisent. Rappelons qu'il y a un lien sémantique direct entre ces types de verbes et certains noms recteurs étant ou pas des équivalents morphologiques (voir tableau 2 ci-dessous).

Quant au rapport entre la modalité, au sens large du terme, et la notion de «verbes d'attitude propositionnelle» il est relativement bien établi dans la littérature. Ducrot (1980 : 72) postule que lorsqu'ils régissent *que P*, les verbes d'opinion tels que *considérer, croire, penser, trouver (estimer/juger)*, etc. servent à exprimer l'opinion/attitude du locuteur à l'égard de la proposition *P*¹¹. De même en anglais, Noonan (1985 : 124) donne une définition des ces verbes qui rappelle celle de la modalité, du moins épistémique ou aléthique. Selon lui, les verbes

¹¹ Une analyse similaire est également proposée dans Vet (1994) et Gosselin (2005), entre autres.

d'attitude propositionnelle expriment une attitude vis-à-vis de la valeur de vérité de la proposition exprimée par leur complément (« [p]ropositional attitudinal predicates express an attitude regarding the truth of the proposition expressed as their complement »). Suite à la recherche en corpus de traduction, le tableau ci-dessous récapitule les correspondances formelles et sémantiques inter-langues entre les syntagmes verbaux (verbe d'opinion ou d'attitude propositionnelle) et les noms recteurs.

Tableau 2 : correspondances modales entre *N that P* et *V que P*.

<i>De N that P</i>	<i>à V que P dans la traduction anglais↔français</i>
<i>belief/croyance</i>	- croire, rappeler, se dire, se déclarer convaincu, être convaincu (2 occ.), espérer QUE
<i>certainty/certitude</i>	- escompter ¹² QUE
<i>contention/affirmation</i>	- admettre, démontrer, expliquer, soutenir QUE
<i>conviction/conviction</i>	- être convaincu que (2 occ.) QUE
<i>decision/décision</i>	- décider, il ressort QUE
<i>doubt/doute</i>	- se dire, douter, indiquer (4 occ.), prouver, contester QUE
<i>evidence/évidence</i>	- il y a lieu de penser, rien ne permet d'affirmer, rien ne permet de penser (2 occ.), rien n'indique (4 occ.), tout indique (2 occ.), donner à penser, il y a de bonnes raisons de penser, il est largement établi, il existe des indices tendant à montrer, rien ne prouve, il a été prouvé QUE
<i>fact/faît</i>	- apprendre, déplorer, faire état, demeurer, accepter, se convaincre, n'empêche QUE,
<i>hope/espérer/espérance</i>	- espérer, souhaiter, déplorer QUE
<i>impression/impression</i>	- s'imaginer, penser QUE
<i>indication/indication</i>	- indiquer (5 occ.), ne pas signifier QUE
<i>possibility/possibilité</i>	- pour éviter, nul ne peut exclure, on ne peut exclure, il semble, QUE
<i>principle/principe</i>	- souligner QUE
<i>probability/probabilité</i>	- revient à considérer QUE
<i>proof/preuve</i>	- démontrer, prouver (2 occ.) QUE
<i>requirement/exigence</i>	- exiger
<i>statement/déclaration</i>	- déclarer, dire, prouver, il ressort QUE
<i>suggestion/suggestion</i>	- que de dire que, laisser entendre, cela me surprend d'entendre, penser, proposer, recommander QUE
<i>theory/théorie</i>	- soutenir QUE

Les récurrences inter-langues que cette liste manifeste permettent de montrer que les noms recteurs, de la même manière que les verbes morphologiquement ou sémantiquement correspondants, constituent des marqueurs d'attitude propositionnelle. Car, autant sur le plan sémantique que pragmatique, lorsqu'un

¹². Exemple : *If the Bush administration does decide to attack Iran, it can do so in the certainty that many ordinary Americans and many leading Democrats will rally behind the attack, while other Democrats will equivocate or fall silent, looking inconsistent or opportunist.* => S'il décide d'attaquer l'Iran, le président Bush peut en somme **escompter** que beaucoup d'Américains et quelques dirigeants démocrates se rallieront à sa décision, tandis que d'autres démocrates se montreront ambigus, silencieux ou simplement opportunistes. (Intersect)

locuteur emploie les expressions du type *rien n'indique que P, il ressort que P, il semble que P, nul ne peut exclure*, il exprime un jugement et/ou une opinion vis-à-vis du contenu de *P*. En d'autres termes, ces expressions impliquent une caractérisation en rapport au *savoir*, à la *croyance* ou au *probable* : ce sont donc des expressions épistémiques, comme dans l'exemple (26a) et sa traduction ci-dessous.

(26) a. But already nobody can rule out **the possibility** that the commission, after hearing how the three former ministers plan to defend themselves and what the public prosecutor has to say about it, might decide the charges voted by parliament are inadmissible.

b. Mais d'ores et déjà, **nul ne peut exclure** que la commission d'instruction de la Haute Cour, après avoir entendu la défense des anciens ministres et les réquisitions du parquet général le 22 janvier, prononce l'irrecevabilité des poursuites votées par le Parlement. (Intersect)

A l'inverse de l'énoncé (26a/b) où nous avons une qualification épistémique/aléthique, dans les énoncés (27a/b) le locuteur rapporte plutôt une attitude volitive vis-à-vis de la réalisation de *P*.

(27) a. However, the Committee expresses **the hope** that negotiations will be pursued actively and, given the large numbers of jobs that are at stake in this case, that trade union organisations will be consulted on the ways and means of resolving the problems of the tin mines and invited to participate in economic decisions that directly affect workers and their jobs.

b. Le comité **souhaite toutefois** que les négociations entamées se poursuivent activement et que dans le cas présent, où de nombreux emplois sont menacés, les organisations syndicales soient consultées sur les possibilités de régler les difficultés dans les mines d'étain et participent aux décisions économiques affectant directement les travailleurs dans leur emploi. (Intersect)

Et quant aux verbes comme *exiger, proposer, recommander que P* (énoncé 28b, par exemple), ils renvoient au caractère déontique de l'état de choses exprimé par la subordonnée.

(28) a. One of the things that I noted with particular pleasure in the Speech from the Throne was **the suggestion** that "O Canada" would be made our national anthem in the full legal sense, and it pleases me that the first reading of that bill was given in the House.

b. Une des choses que j'ai notées avec grand plaisir dans le discours du trône est **qu'on y recommande** que « O Canada » devienne notre hymne national au plein sens juridique et je suis heureux de constater que le projet de loi a subi la première lecture à la Chambre. (Intersect)

Observons enfin que cet exemple avec le nom *suggestion* en anglais et le verbe *recommander* en français, nous avons affaire à une correspondance sémantique. Manifestement, de par le contexte énonciatif, le traducteur a choisi l'interprétation déontique forte du nom *suggestion*.

Conclusion

Dans la première partie, notre analyse a porté sur des corpus unilingues de références comparables, et non pas sur des corpus comparables *stricto sensu*, davantage spécialisés. Néanmoins, l'analyse systématique de nos corpus a mis en évidence l'homologie de structures complétives entre les deux langues. Nous avons ainsi pu dégager une typologie lexico-syntaxique et procéder à une systématisation des inventaires de la structure étudiée. Cela permet d'affiner le rapport entre le type structurel et ses occurrences, c'est-à-dire le rapport entre l'unité syntaxique et les différentes positions des noms recteurs considérés.

L'absence de traduction dans les corpus comparables ne permet pas d'établir les contraintes discursives (ou du moins les paramètres discursifs) qui rendent compte de certains emplois. L'apport des corpus parallèles dans la deuxième partie permet d'avoir un aperçu de la variabilité des structures syntaxiques dans le passage d'une langue à l'autre. L'approche contrastive permet donc d'explorer l'hypothèse dérivationnelle à travers les cas de recatégorisation/transposition interlinguistique, tout en montrant comment les « champs dérivationnels » sont inégalement mobilisés dans les deux langues.

Le rapport complémentaire entre les deux types de corpus – qui constitue notre point de départ – peut se résumer en ces termes: le corpus comparable se propose d'être à la base de l'identification ou de l'inventaire typologique des récurrences inter-langues. Tandis que le corpus parallèle permet de confirmer et de relativiser ces récurrences ou variabilités syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Toutefois, une telle analyse devrait être élargie à d'autres structures pour mesurer tout son intérêt en vue d'une meilleure compréhension et traduction des énoncés complexes.

Corpus unilingues

Davies, Mark 2004: online. BYU-BNC: *The British National Corpus*. En ligne : <http://corpus.byu.edu/bnc>

Davies, Mark 2008: online. BYU-COCA: *The Corpus of Contemporary American English. 385 million words, 1990-present*. En ligne : <http://www.americancorpus.org>

Frantext : <http://www.frantext.fr/>

UCA-CON : University of Calgary online Concordancer : <http://fis.ucalgary.ca/alle/fr.html>

WebCorp : http://www.webcorp.org.uk/webcorp_linguistic_search_engine.html

Corpus parallèles (de traduction)

Salkie, Raphael *et al.*: Intersect corpus, University of Brighton.

<http://artsresearch.brighton.ac.uk/research/academic/salkie/portfolio>

Le Monde Diplomatique sur CDROM, archives 1973-2008.

Bibliographiques

Arrivé, Michel *et al.*, *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986.

Baker, Mona, « Corpora in Translation Studies. An Overview and Suggestions for Future Research », *Target*, 7 (2), 1995, p. 223-243.

Ballard, Michel, *Versus : la version réfléchie. Des signes au texte*, Volume 2, Paris : Ophrys, 2004.

Ballier, Nicolas, « La complétive du nom dans le discours des linguistes ». In D. Banks (eds.). *La coordination et la subordination dans le texte de spécialité*, Paris: l'Harmattan, 2007, p. 55-76.

Biber Douglas *et al.*, *Longman Grammar of Spoken and Written English*. Essex: Longman, 1999.

Bowen, Rhonwen, *Noun Complementation in English. A corpus-based study of structural types and patterns*. Göteborg: Göteborg University, 2005.

Bowker Lynne, « Using Specialized Monolingual Native-Language Corpora as a Translation Resource: a Pilot Study », *Meta*, vol. 43, n° 4, 1998, p. 631-651.

Celle, Agnès, *Temps et modalité : L'anglais, le français et l'allemand en contraste*, Berne : Peter Lang, 2006.

Chevalier, Gisèle et Léard, Jean-Marcel, « La subordination nominale : classes, sous-classes et types sémantiques ». In C. Muller (Ed.), *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion. Linguistische Arbeiten* 351, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 1996, p. 53-65.

Chuquet, Hélène et Paillard, Michel, *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 1987.

Ducrot, Oswald, « Je trouve que ». In O. Ducrot *et al* (éds). *Les mots du discours*. Paris : Editions du Minuit, 1980, p. 57-82.

Frérot, Cécile, «Outils d'aide à la traduction : pour une intégration des corpus et des outils d'analyse de corpus dans l'enseignement de la traduction et la formation des traducteurs», *Les Cahiers du GEPE*, N°2. *Outils de traduction - outils du traducteur ?*, 2010. <http://www.cahiersdugepe.fr/index1164.php> (consulté en octobre 2013)

Guillemin-Flescher, Jacqueline, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*. Paris : Ophrys, 1981.

Gosselin, Laurent, *Temporalité et modalité*. Bruxelles : Duculot, 2005.

- Kanté, Issa, *La complétive nominale finie : entre syntaxe et sémantique. une étude contrastive anglais-français*. Thèse de doctorat à l'Université Paris 13, sous la direction du Professeur Nicolas Ballier, 2011. (A paraître chez L'Harmattan).
- Kanté, Issa, « Mood and modality in finite noun complement clauses: A French-English contrastive study ». In M. Stefania; K. Heylen and G. De Sutter (éds.), *Corpus Studies in Contrastive Linguistics*, volume 15, n° 2. Amsterdam: John Benjamins, 2010, p. 267-290.
- Kübler, Natalie, *Projet européen MeLLANGE : Corpora & E-learning Survey Results*, 2007. En ligne : <http://mellange.eila.jussieu.fr/Mellange-Results-1.pdf> (consulté en octobre 2013).
- Leclère, Christian, « Remarques sur les substantifs opérateurs ». « *Langue Française* » 11, 1971, p. 61-77.
- McEnery, Anthony & Xiao, Richard, « Parallel and comparable corpora: The state of play ». In James, G. & Anderman, G. (eds.). Clevedon, UK: *Multilingual Matters, Translating Europe*, 2007.
- McEnery, Anthony; Xiao, Richard et Tono, Yukio, *Corpus-Based Language Studies: An advanced resource book*. London and New York: Routledge, 2006.
- Noonan, Michael, « Complementation ». In T. Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description 2: Complex Constructions*, 2nd ed. Cambridge: Cambridge University Press, 2007 [1985], p. 52-150.
- Pearson Jennifer, « Using Parallel Texts in Translation Training Environment », In Zanettin Federico, Bernardini Silvia et Stewart Dominic (eds), *Corpora in translator education*, Manchester, St Jerome, 2003, p. 15-24.
- Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe ; Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 1994.
- Salkie, Raphael, « INTERSECT: a parallel corpus project at Brighton University ». *Computers & Texts* 9, 1995, p. 4-5.
- Salkoff, Morris, *French-English Grammar: A contrastive grammar on translational principles*. Amsterdam: John Benjamins, 1999.
- Schmid, Hans-Jörg, *English abstract nouns as conceptual shells: From corpus to cognition*. Berlin: Walter de Gruyter, 2000.
- Vet, Co, « Croire et savoir ». « *Langue française* » 102, 1994, p. 56-68.
- Vinay, Jean-Paul et Darbelnet, Jean, *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*. Paris : Didier, 1960 [1958].
- Zanettin Federico, « Bilingual Comparable Corpora and the Training of Translators », *Meta*, vol. 43, n° 4, 1998, p. 613-630.
- Zanettin, Federico et al., *Corpora in translator education*, Manchester, St Jerome, 2003.